

SAVERNE

Comme un cadeau !



© Office de Tourisme du Pays de Saverne

Départ : Office de Tourisme, 37 Grand'rue, 67700 Saverne

Durée : Environ 1 h

Attention : si vous partez à la découverte du trésor en soirée, pensez à emmener une lampe de poche, ce sera plus pratique !

Bienvenue à Saverne pour une étonnante chasse au trésor ! Partez à la recherche des mots trésor. Pour cela, à chaque étape, pensez à noter votre indice dans la phrase à trous ci-après. Elle se remplira au fur et à mesure de votre chasse et vous servira de trésor.

1
7
5
3
3
2

8
9
10
4
10
6
8
2



1 En sortant de l'Office de Tourisme, commencez par observer la Maison Katz avec sa magnifique façade à pans de bois sculptés. Observez le premier étage. De part et d'autre de la partie saillante vous pouvez voir des personnages, debout, qui tiennent un élément dans leurs mains cachant le bas de leur corps. **L'indice n° 1** est noté sous le dessin correspondant à la forme d'un de ces éléments.



2 Faites demi-tour, repassez devant l'Office de Tourisme puis tournez à gauche. Prenez la rue...



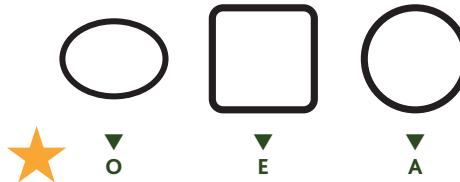
Remarquez l'église en haut à droite. Allez jusqu'au bout, tournez à droite pour vous trouver face à l'entrée du cloître. Descendez les quatre marches d'escalier, ouvrez la porte et pénétrez dans le cloître. Cherchez et observez la peinture murale représentant une femme tenant un calice et un chevalier pourvu d'une épée et d'un bouclier. Quel animal devinez-vous en haut de la peinture ? **L'indice n° 2** est la 4^e lettre de votre réponse.

3 Ressortez puis prenez à gauche et de suite à droite, rue des ... (on les appelle aussi papas). Un peu plus loin, montez les quelques marches d'escalier à droite pour se trouver sur la place Monet. Remarquez, sous le nom de la place, à gauche du cadran solaire, la petite plaque concernant l'ancien maire de Saverne. Comment se prénommaient-il ? **L'indice n° 3** est noté sous la boule de Noël ne contenant PAS les lettres permettant d'écrire un de ses prénoms.



4 Redescendez sur la rue des ... (le célèbre Noël en est un) et prenez à droite. Arrêtez-vous devant la façade peinte. Un homme est à la fenêtre du premier étage. Que tient-il dans sa main droite ? **L'indice n° 4** est la 1^{re} lettre de votre réponse.

5 Continuez dans la rue des Pères. À la première intersection, dirigez-vous à l'opposé du clocher de l'église. Prenez ensuite à gauche. Vous arrivez devant le presbytère catholique. Remarquez les vestiges du rempart (mur intérieur du parking, trottoir de gauche). **L'indice n° 5** est inscrit sous la forme correspondant aux ouvertures que vous pouvez y voir.



6 Continuez pour revenir sur la rue piétonne. Vous étiez sur la rue des Murs. Traversez pour vous rendre devant le Tribunal de Grande Instance. Cherchez, contre le mur la plaque de l'ancienne chancellerie épiscopale. Dans le texte, recopiez les lettres correspondant au code suivant (le titre compte comme une ligne) :

le **chiffre en rouge** indique le **n° de la ligne** et le **chiffre en bleu** la **position de la lettre** dans la ligne.
 Ex. : **3-1** = R
3-5 ; 5-4 ; 9-4 ; 12-16

Vous venez de trouver un chiffre, remplacez-le par la lettre de l'alphabet qui lui correspond pour déterminer votre **indice n° 6**.

7 Continuez pour passer devant le Tribunal d'Instance et persévérez dans la même direction. Vous arrivez face à l'église Notre-Dame de la Nativité. Que voyez-vous sur le mur face à vous ? Si vous voyez une madone **L'indice n° 7** est **N**, pour un cadran solaire c'est **B** et pour une croix c'est **C**.

8 Passez à gauche de l'église, puis devant, et descendez par la rue Dagobert Fischer. Vous arrivez bientôt près du château. Remarquez, à droite, la Tour Cagliostro. **L'indice n° 8** est inscrit devant la description, à déchiffrer, correspondant à cette tour.

N : La tuor est rnode et son smomet est ganri de crénaux.

S : Ctete tuor est mi-rodne, im-craéee te son tiot est potni.

T : La tuor est crraée à la bsae plus rodne aevc au moins nuef metruirières

9 Rendez-vous devant le château. Observez l'horloge sur le fronton de l'entrée. Un animal la surplombe. Si c'est un lion **L'indice n° 9** est **A**, pour une licorne c'est **I** et pour un aigle c'est **U**.

10 Ressortez par la gauche. Faites le tour de la place du Général De Gaulle à droite et approchez-vous de la statue de la licorne. Le nom du sculpteur est gravé sous les fesses de l'animal. **L'indice n° 10** est la dernière lettre de ce nom.

Ça y est, vous avez trouvé tous les indices ? Bien, alors traversez la place pour retourner à l'Office de Tourisme et donner votre mot trésor. Une récompense vous attend !

OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE SAVERNE

37 Grand'rue - 67700 Saverne
Tél. +33 (03) 88 91 80 47
www.tourisme-saverne.fr

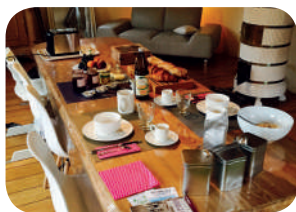
HORAIRES :
Lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
(jusqu'à 16 h les 24 et 31 décembre).
Dimanches de l'Avent de 14 h à 18 h.
Fermé les 25 et 26 décembre
et le 1^{er} janvier



JEU-CONCOURS

Pour prolonger les bons moments que vous venez de passer à la recherche des trésors de Noël, participez au tirage au sort et tentez de gagner :

**UN SÉJOUR EN FAMILLE À "LA GRANGE AUX COQS",
CHAMBRES D'HÔTES À ITTENHEIM,
EN ALSACE !**



POUR PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT :

A chaque chasse réalisée – et donc à chaque trésor découvert – faites tamponner le bulletin de participation ci-contre par l'office de tourisme concerné.

Lorsque vous aurez découvert 3 trésors, complétez lisiblement le bulletin et remettez-le à l'un des offices de tourisme participant aux Chasses aux Trésors de Noël.

Le tirage au sort aura lieu durant la 2e quinzaine de janvier 2021. Le gagnant sera averti par téléphone et son bon-cadeau lui sera adressé par courrier.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT :

• ARTICLE 1

Alsace Destination Tourisme, 1 rue Camille Schlumberger à 68000 COLMAR, propose des Chasses aux Trésors de Noël 2020 avec un tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre de la campagne « Noël en Alsace 2020 » du 25 Novembre 2020 au 06 Janvier 2021, dans les 26 Offices de Tourisme suivants :

Alsace Verte, Hanau-La Petite Pierre, Seltz-Lauterbourg, Pays Rhénan, Pays de Haguenau, Pays de Saverne, Kochersberg, Mossig et Vignoble, Pays du Mont Sainte-Odile, Obernai, Pays de Barr, Grand Ried, Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme, Pays de Ribeauvillé-Riquewihr, Val d'Argent, Vallée de Villé, Colmar et sa Région, Pays Rhin-Brisach, Vallée de Kayersberg, Vallée de Munster, Eguisheim-Rouffach, Pays de Guebwiller, Masevaux, Thann-Cernay, Mulhouse, Sundgau.

• ARTICLE 2

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure (ou mineure à condition de disposer d'une autorisation parentale) résidant en France ou à l'étranger à l'exclusion des dirigeants, des collaborateurs permanents et occasionnels

ainsi que des membres de leurs familles directes (ascendants, descendants, conjoints) d'Alsace Destination Tourisme.

• ARTICLE 3

La participation au tirage au sort des « chasses » s'effectue exclusivement par le dépôt d'un bulletin de participation portant les tampons de 3 Offices de Tourisme différents, de 3 commerçants partenaires ou le nom du trésor manuscrit par vos soins, attestant les 3 « chasses » réalisées. Le bulletin doit être déposé à l'accueil des Offices de Tourisme cités à l'article 1. La participation au tirage au sort est individuelle.

• ARTICLE 11

Le présent règlement est disponible sur demande auprès d'Alsace Destination Tourisme. Tout joueur est réputé l'avoir accepté par le simple fait de sa participation.

Les données recueillies via le formulaire de participation (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) sont intégrées par les Offices de Tourisme dans leur outil commun de gestion relation client ; ces données sont utilisées pour envoyer des informations touristiques aux joueurs.

• ARTICLE 16

Le lot gagnant sera envoyé sous forme de bon de réservation par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

• ARTICLE 17

Le lot attribué est personnel et non cessible. Il ne pourra faire l'objet d'aucun échange ou d'une quelconque contrepartie en numéraire ou autre.

• ARTICLE 19

Conformément aux dispositions des articles L121.37 et L121.38 du Code de la Consommation, le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, en écrivant à l'adresse du jeu : Alsace Destination Tourisme.

Les frais de demande de règlement adressée par courrier sont remboursés sur la base du tarif lent en vigueur, sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (joindre un RIB ou un RIP)

BULLETIN DE PARTICIPATION

CHASSES AUX TRÉSORS DE NOËL 2020/2021

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Téléphone :

Adresse mail :



Office de
Tourisme

①



Office de
Tourisme

②



Office de
Tourisme

③

